

Conférence AIT du 3 février 2005



Jean-Marie LAPEYRE
Directeur technique du programme Copernic



Direction générale des Impôts
Direction générale de la Comptabilité publique

« Le logiciel libre et son essor »

**Bilan du choix logiciel libre au sein de
l'Administration Fiscale**

Plan (I)

1. Présentation du Programme Copernic :
la refonte du système d'information fiscal
2. La politique informatique de Copernic
La stratégie en matière de logiciels libres
3. Un exemple concret :
le choix d'un serveur J2EE libre : JBoss
4. Perspectives

Les grands enjeux du programme COPERNIC

Objectifs :

- Un nouveau système d'information fiscal unique et commun à la Direction Générale des Impôts et à la Direction Générale de la Comptabilité Publique (Trésor Public)
- Vers l'administration fiscale électronique, autour du **compte fiscal**
- De meilleurs services pour les usagers et les agents, à un moindre coût
- Des services 24/24, 7/7 pour les usagers
- Un système d'information neutre au regard des décisions d'évolution des missions fiscales DGI / DGCP

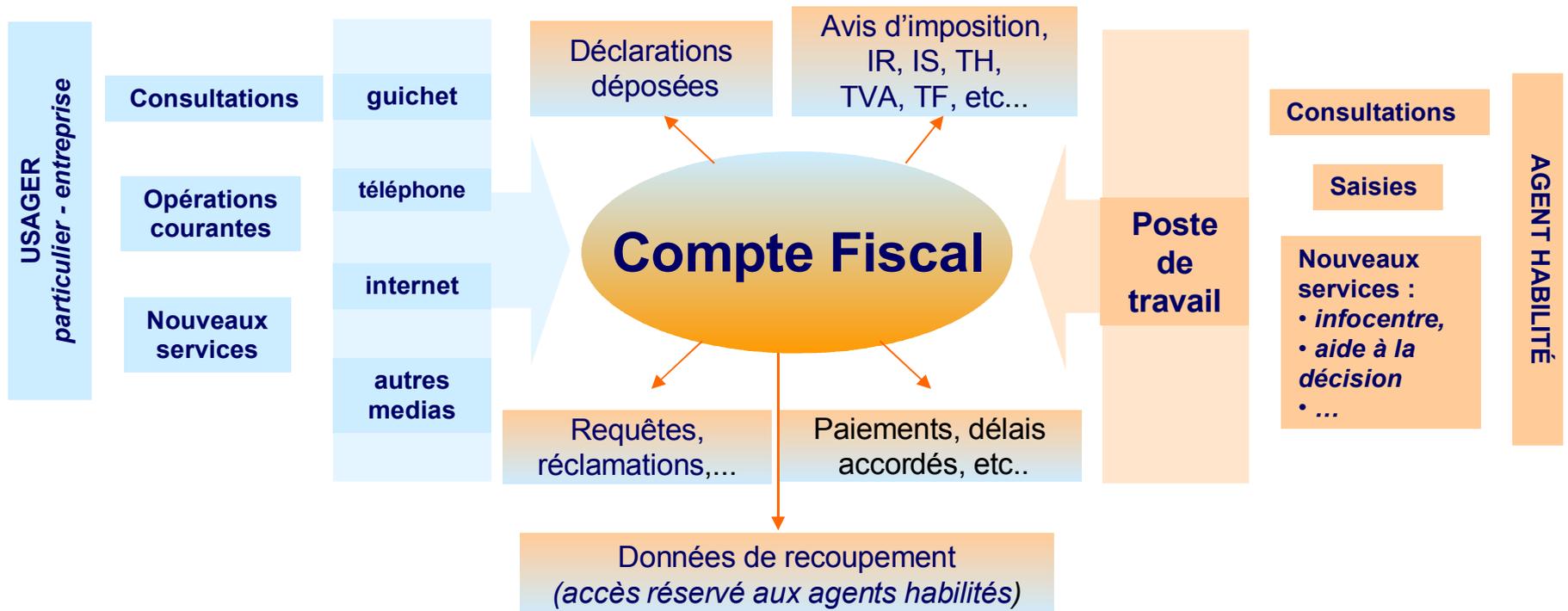
- Naissance en 2000, lancement officiel en 2001 / planifié jusqu'en 2009
- Budget complémentaire de près d'un milliard d'euros

Les grands enjeux du programme COPERNIC

Un système d'information fiscal unique commun à la DGI et à la DGCP autour du **Compte Fiscal des contribuables**

Permettre à l'**usager** d'accéder simplement à sa situation fiscale sous une forme globale et cohérente

Renforcer l'accomplissement de leurs missions par les **agents**



COPERNIC : services aux usagers

Le portail fiscal, www.impots.gouv.fr

Fréquentation : une **cinquantaine de millions de visites** pendant la campagne d'impôts sur le revenu (4 mois)

- Consulter, déclarer et payer ses impôts
- Calculer l'impôt sur le revenu
- Commander des imprimés
- Télécharger et/ou remplir des formulaires fiscaux
- Poser des questions

S'abonner à :
La Lettre d'Information Fiscale



Obtenir des renseignements fiscaux :
Information générale
et documentation fiscale
en ligne



COPERNIC : services aux usagers

Les particuliers

Consulter son dossier fiscal Déclarer ses revenus

> 1 250 000 télé-déclarations en 2004
(~ 600 000 en 2003, ~ 120 000 en 2002)



Obtenez dès à présent votre certificat

Consulter votre dossier fiscal

Déclarer vos revenus 2003

Bienvenue sur le service en ligne de déclaration et de consultation

Les avantages de la déclaration par internet.

Fiche pratique pour réussir votre déclaration en ligne.

Configuration requise

Des délais supplémentaires pour les internautes

Choisissez votre département :

Vous pouvez déclarer sur internet jusqu'au :

Visite Guidée

Cliquez ici pour connaître le meilleur moment pour télédéclarer.

©2001 Tous droits réservés - Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Impots.gouv.fr

Guide de Paiement de l'impôt

Visite guidée

Questions fréquentes

PAIEMENT DE L'IMPOT - PARTICULIERS

Bienvenue sur le service du paiement de l'impôt

Se déconnecter

- Sur le site de paiement de l'impôt, vous pouvez :
 - adhérer au prélèvement mensuel de l'impôt ou au prélèvement à l'échéance,
 - modifier les caractéristiques de votre contrat de prélèvement mensuel ou de prélèvement à l'échéance,
 - payer immédiatement votre impôt en ligne.

Pour accéder à ces services, saisissez votre numéro fiscal qui figure dans le cadre "paiement de l'impôt" de votre avis d'imposition :

Numéro fiscal :

- Vous pouvez également :
 - Accéder aux informations de dernière minute >
 - Consulter le guide de paiement de l'impôt >
 - Consulter des démonstrations >
 - Consulter les caractéristiques techniques de sécurité du site >

Paiement en ligne

de l'impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières, et contributions sociales généralisées de l'ordre de **400 000** par an

Adhésions et modifications en ligne

(montant des prélèvements, changement de situation...)

de l'ordre **d'un demi-million** par an

COPERNIC : services aux usagers

Les professionnels

◆ Votre espace adhérent

Veuillez saisir le numéro de référence EFI (9 caractères) figurant au bas de votre formulaire de souscription :

Si vous avez oublié votre numéro de référence, [cliquez ici](#).

Vous allez maintenant établir une connexion sécurisée au site de déclaration. Cette connexion nécessite la présentation de votre certificat d'adhésion.

◆ Valider



Déclaration et paiement en ligne de la TVA :

en 2003, sur Internet :

515 600 déclarations,

262 000 paiements

68 milliards d'€ perçus

Paiement en ligne

obligatoire pour les entreprises DGE de l'Impôt sur les sociétés, de la taxe professionnelle, de la taxe sur les salaires :

22,2 milliards d'€ mi-2004

23,3 milliards d'€ en 2003

Compte fiscal des professionnels : expérimentation auprès des entreprises depuis mars 2004

VOS DÉMARCHES DÉCLARATIONS

Exercice clos le	Régime	Taxe	Montant de l'impôt	Téléversement	Relevé	Régime groupé
31/03/2003	régime simplifié	impôt sur les sociétés	15122003			

VOS DÉMARCHES PAIEMENTS

Date de règlement	Montant à régler	Période d'imposition	Résidence et nature de la dette	Montant
18/02/03		2002 bis 2002	France	1 700,00

LES DÉMARCHES À RÉALISER

Si vous êtes un professionnel, vous devez déclarer votre chiffre d'affaires et vos dépenses sur le site Impots.gouv.fr.

PAIEMENT DE L'IMPOT - PROFESSIONNELS

Bienvenue sur le site du paiement de l'impôt

Sur le site de paiement de l'impôt, vous pouvez :

- adhérer au prélèvement mensuel de l'impôt ou au prélèvement à l'échéance,
- modifier les caractéristiques de votre contrat de prélèvement mensuel ou de prélèvement à l'échéance,
- payer votre impôt en ligne.

Pour accéder à ces services, saisissez votre numéro fiscal qui figure dans le cadre "paiement de l'impôt" de votre avis d'imposition, ou pour les entreprises DGE, le SIRET de l'entreprise :

Numéro fiscal : [Continuer](#)

Vous pouvez également :

- Accéder aux informations de dernière minute
- consulter le guide du paiement de l'impôt
- consulter des démonstrations
- consulter les caractéristiques techniques de sécurité du site

Plan (II)

1. Présentation du Programme Copernic :
la refonte du système d'information fiscal
2. La politique informatique de Copernic
La stratégie en matière de logiciels libres
3. Un exemple concret :
le choix d'un serveur J2EE libre : JBoss
4. Perspectives

Politique informatique de Copernic : Contexte

- Le programme Copernic s'est doté d'une politique informatique dont les axes stratégiques sont :
 - La **maîtrise** du SI
ou être apte à rapidement adapter le système à des besoins fluctuants tout en assurant la qualité du service rendu ;
 - La **pérennité** du SI
ou faire en sorte que les choix d'aujourd'hui nous permettent de maîtriser le système demain ;
 - L'**indépendance** aux technologies et aux fournisseurs.
- La démarche opérationnelle s'articule autour de :
 - La **modularisation** du SI
en s'appuyant sur une urbanisation fonctionnelle réaliste ;
 - L'adoption systématique de **normes et standards**.

Politique informatique de Copernic : Quelle place pour le logiciel libre ? (I)

- Pourquoi considérer les logiciels libres pour la refonte de l'informatique fiscale ?
 - Conformité aux normes \Rightarrow solutions de référence
 - Modularité \Rightarrow adaptables aux besoins
 - Accès non exclusif \Rightarrow corrections rapides
 - Flexibles et adaptables \Rightarrow possibilités d'expérimentation
 - Pas de coût d'entrée \Rightarrow pas besoin de contrat public a priori

Politique informatique de Copernic : Quelle place pour le logiciel libre ? (II)

- Première expérience très positive :
 - L'utilisation, depuis début 2001, de GNU/Linux pour supporter l'application ILIAD de gestion de la fiscalité personnelle (gestion de 34.000.000 de contribuables, 23.000 utilisateurs) ;
 - Aucun incident système constaté depuis le déploiement ;
 - C'est l'infrastructure majeure de l'informatique fiscale dont le coût de possession est, de loin, le plus faible.
- Seconde expérience majeure : le marché J2EE (voir infra)

**Aujourd'hui le logiciel libre est devenu un
choix stratégique pour l'informatique fiscale**

Plan (III)

1. Présentation du Programme Copernic :
la refonte du système d'information fiscal
2. La politique informatique de Copernic
La stratégie en matière de logiciels libres
3. Un exemple concret :
le choix d'un serveur J2EE libre : JBoss
4. Perspectives

L'appel d'offre J2EE : Contexte

- Choix préalables (fin 2002) :
 - Orientations technologiques : Java / J2EE & WebServices
 - Produit choisi
pour les « conteneurs » Web (servlet/JSP) : Apache / Tomcat
 - Besoins non couverts : Impl. conteneur EJB **unique**
+ Support
+ Assistance au dev^t et exploit.
 - Produits multiples déjà utilisés : WebSphere, WebLogic, Oracle, JBoss
- Lancement d'un appel d'offre :
 - Partie ferme : logiciel – licence de parc, support et maintenance ;
Mise en concurrence libre / propriétaire (AO neutre)
 - Partie variable : prestations de monitorat et d'assistance (dont migration).

L'appel d'offre J2EE : Dépouillement

- Principaux critères de dépouillement de l'appel d'offre :
 - Conformité du produit aux exigences (normes) et performances ;
 - Qualité des intervenants et de l'organisation mise en place ;
 - Niveau d'engagement contractuel et prix.
- L'évaluation de la qualité du produit et des intervenants a été effectuée sur la base d'une procédure de test (une semaine par proposition), que tous les candidats ont reconnu d'une **exigence rare**.
(fondé sur un outil développé en interne : 8 mois*homme).
- La procédure de dépouillement est **auditable**.

L'appel d'offre J2EE : Résultats de la consultation

- 6 offres ont été déposées dont 4 s'appuyant sur du logiciel libre :
 - Produits « éditeurs » : BEA *WebLogic* et IBM *WebSphere*
 - Produits libres :
 - Jonas* proposé par Bull
 - JBoss* proposé par CapGemini, ThalèsIS, Sema

- Le classement final place les offres s'appuyant sur des produits libres aux 1^{er}, 2nd, 3^{ième} et 5^{ième} rangs.
Sema (aujourd'hui ATOS) remporte le marché (notifié juin 2004).

- Le dépouillement a non seulement montré que **les produits libres rivalisent ou surpassent les produits éditeurs**, y compris dans un environnement technologique complexe comme J2EE, mais aussi qu'**une offre de support mature est disponible**.

L'appel d'offre J2EE : Coût

- Le budget prévisionnel maximal annoncé de l'opération (sur trois ans) était de 23M€.
L'évaluation a été effectuée à partir des prix publics de l'éditeur prétendant être leader, appliqués à notre échelle (35M€), auxquels a été défalqué un rabais habituellement constaté et ajouté une projection des coûts de l'assistance (2/3 du total).
- Le contrat signé prévoir finalement un coût ferme de moins de 3M€ et une partie variable de 5M€ au max.
Soit une diminution de coût d'au moins 66%.
- Ces chiffres sont à rapprocher de la nature de l'engagement du prestataire :
 - Un problème bloquant doit être **résolu** en 48h ;
 - **Aucun changement de version majeur** ne peut être imposé ;
 - Le déploiement est prévu sur **plusieurs milliers de serveurs** pour un **millier de développeurs** en pointe.

Plan (IV)

1. Présentation du Programme Copernic :
la refonte du système d'information fiscal
2. La politique informatique de Copernic
La stratégie en matière de logiciels libres
3. Un exemple concret :
le choix d'un serveur J2EE libre : JBoss
4. Perspectives

Perspectives : Actions en cours

- Comme la prestation autour de l'assistance J2EE sur JBoss est conforme à nos attentes, nous étendons le modèle.
- Un **nouvel appel d'offre** est en cours (actuellement en dépouillement).

Objet : **support et assistance** autour de l'ensemble des nombreux logiciels libres utilisés au sein du système d'information fiscal

(une soixantaine de « bouquets » de logiciels, rassemblés dans une quinzaine de catégories : OS, serveur web, serveurs d'infrastructure, « frameworks » de développement, outils de sécurité, bureautique, etc.).

- Son montant prévisionnel maximal est de plusieurs dizaines de millions d'euros.

Perspectives

- Au final, l'introduction raisonnée de logiciels libres permet à l'administration fiscale d'atteindre ses objectifs stratégiques en matière de politique informatique tout en lui permettant de maîtriser un budget logiciel désormais très largement inférieur à celui habituellement constaté sur des structures similaires (dixit un audit externe).
- Notre stratégie d'ensemble fait l'objet d'un intérêt de plus en plus marqué chez d'autres utilisateurs de taille comparable, publics et privés et à l'international. Nous tâchons de leur expliquer notre démarche et de partager avec eux nos expériences.

Nous travaillons notamment aujourd'hui avec l'ADAE pour que notre investissement soit profitable à l'ensemble de la sphère administrative (mutualisation de bonnes pratiques, d'études, voire plus).